

# **Enjeux de la formation préparatoire à l'examen de conduite**

## **Déroulement, conditions, passage aux examens**

La conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. Aussi, la route est un espace public soumis à une réglementation spécifique. L'objectif général de la formation à l'examen de conduite est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Puisqu'un accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule environnement. La formation constitue une approche qui prenne en compte ces trois composantes.

En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France, suivie de l'alcool, puis des stupéfiants. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Au sein de votre centre de formation, le dispositif pédagogique nécessaire à votre apprentissage est le suivant :

- Des cours théoriques exposant les grands thèmes de la sécurité routière
- Un apprentissage de la conduite progressif prenant en compte autant que faire se peut la variété des situations de conduite, en particulier la conduite sur autoroute ou voie rapide, la conduite de nuit ou dans un environnement dégradé.
- L'utilisation systématique du livret d'apprentissage comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant.
- Faire accompagner l'élève par un enseignant à chaque présentation à l'examen pratique.
- Mettre en place la formation continue de nos enseignants à chaque fois que cela est nécessaire
- Mesurer la satisfaction de nos élèves.

Depuis l'entrée en vigueur du REMC l'objectif général de la pédagogie au sein des formations est de donner la priorité à un apprentissage axé sur les comportements de l'élève [compréhension des règles et de leur utilité, prise de conscience des risques, auto-évaluation], au-delà du simple transfert de connaissances et de savoir-faire techniques.

Les Livrets d'apprentissage :

- Le livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation.
- La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire.
- Le livret d'apprentissage est joint au formulaire de demande de permis de conduire de l'élève [document Cerfa 02] durant l'apprentissage. Lors de l'apprentissage pratique, en cas de contrôle routier, le dossier 02 est présenté aux forces de l'ordre pour justifier de la situation d'élève conducteur.

## **L'Examen du permis de conduire - Comment se déroule l'examen ?**

### 1. Les notions évaluées

Les compétences sur lesquelles vous serez évalué le jour du permis sont les mêmes que celles travaillées pendant votre formation au permis de conduire. :

- Respect du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à remarquer les défauts techniques
- Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule
- Capacité à assurer votre sécurité et celles des autres usagers
- Autonomie au cours d'un trajet
- Connaissance des notions basiques des premiers secours
- Capacité à conduire en respectant l'environnement, en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers
- Système de notation et erreurs éliminatoires
- Pendant le déroulement du permis de conduire, un examinateur agréé par la préfecture sera présent dans la voiture, ainsi que votre enseignant ou votre accompagnateur.

Vous serez noté sur un barème de 32 points, répartis selon une grille d'évaluation. Il faut obtenir au moins 20 points pour réussir l'épreuve. De plus, vous ne devez pas commettre d'erreur éliminatoire, comme circuler en sens interdit, griller un feu, etc. Si cela arrivait, peu importe le nombre de points obtenus, vous devrez repasser le permis.

## 2. Comment se passe l'examen du permis de conduire ?

Le jour de l'examen, vous devez amener votre convocation et votre pièce d'identité. Attention, ces documents seront vérifiés avant le début de l'épreuve. Sans eux, on vous refusera tout simplement le passage de l'examen !

Pensez également à vous rendre sur place en avance, afin d'aborder l'épreuve dans les meilleures conditions possibles.

Déroulement du permis de conduire : l'épreuve pratique

La durée de l'examen du permis est de 32 minutes. Voici en détails comment se passe l'examen du permis de conduire :

- Installation au poste de conduite : vous devrez effectuer les réglages nécessaires pour être correctement installé(e) au volant
- Test de vue : l'examineur pourra vous demander de lire par exemple la plaque d'immatriculation du véhicule devant vous
- Test de conduite : vous devrez réaliser un parcours d'environ 25 minutes en suivant les directives de l'examineur et les panneaux du code de la route
- Trois questions : vérifications intérieure et extérieures et sur les premiers secours.
- Deux manœuvres : vous devrez pour cela maîtriser le freinage du véhicule, la marche arrière, le stationnement en créneau, épis et bataille...